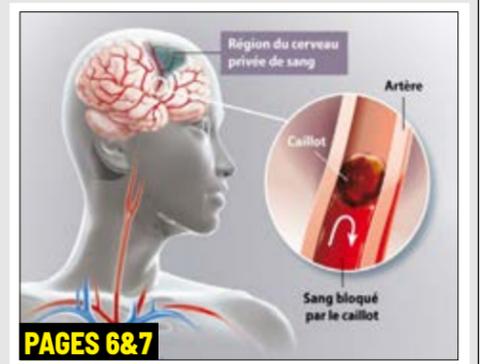


Dossier / Accident vasculaire cérébral

Ce qu'il faut savoir sur cet accident qui tue sans blesser

Les informations ont révélé que depuis quelques semaines, le président gabonais Ali Bongo, est victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC). L'AVC est la cause la plus répandue de handicaps à l'âge adulte. Pourtant, des études démontrent qu'il ...



URBANISATION



Modernisation des infrastructures

Le nouveau complexe administratif de Lomé continue d'accueillir ses nouveaux locataires

Le développement d'un pays passe inévitablement par la modernisation des infrastructures de tout genre. C'est ce à quoi le gouvernement togolais s'attèle depuis quelques... **PAGE 11**

AGRO-INDUSTRIE



Praacofat

Appui considérable à la filière ananas au Togo

Le Togo pourra devenir d'ici quelques années, l'un des plus grands producteurs d'ananas en Afrique de l'ouest. Grâce au Projet d'appui... **PAGE 2**

Humanitaire

Aimes Afrique a célébré ses 14 ans

L'ONG Aimes Afrique a célébré le samedi 19 janvier dernier ses 14 années d'existence ... **PAGE 11**



Poursuite de la session de plein droit

Place désormais aux choses sérieuses au sein de la nouvelle Assemblée

Les nouveaux députés élus dans le compte de la 6e législature de la 4^e République se retrouvent ce matin pour poursuivre leurs travaux. Après avoir créé la polémique en se faisant désavouer par la Cour constitutionnelle sur l'article 9 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, les députés de la nouvelle législature doivent maintenant accélérer leurs travaux afin de répondre aux nombreux défis auxquels fait face le pays. **PAGE 3**

ANALYSE

Désignation ou nomination d'un Premier ministre ?

Y a-t-il une différence entre nomination et désignation d'un Premier ministre ? La question se pose et se repose par ces temps où toutes les attentions, au Togo, sont cristallisées, espérant découvrir dans les jours, les heures ou les minutes qui suivent l'identité de celle ou celui qui sera appelé à diriger le gouvernement.

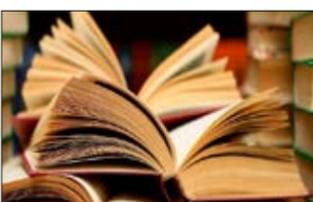
Tout d'abord, une petite compréhension juridique du vocable « désignation ». Le vocabulaire juridique définit, en effet, la « désignation » comme l'indication d'une personne déterminée pour occuper un poste ou... **PAGE 3**

Pour bien remplir leur tâche

Les députés togolais doivent se faire assister d'attachés parlementaires selon le MJPCST

Plusieurs députés de l'actuelle législature se plaisent à dire que désormais le leitmotiv est de faire la politique autrement. Ils comptent selon leurs propos révolutionner ... **PAGE 3**



	<p>SOMMAIRE</p> <p>Sénégal Déchu de la mairie, écarté de la présidentielle, Khalifa Sall perd son poste de député</p>  <p>P 4</p>	<p>Concours littéraire « Aux impossibles imminents » ou « l'Afrique de mes rêves »</p>  <p>P 9</p>	<p>Football / Le fair-play Les Togolais s'investissent dans le fair-play de sauvetage</p>  <p>P 10</p>	<p>Modernisation des infrastructures Le nouveau complexe administratif de Lomé continue d'accueillir ses nouveaux locataires</p>  <p>P 11</p>
---	--	---	--	---

Agro-industrie / Praacofat

Appui considérable à la filière ananas au Togo

Le Togo pourra devenir d'ici quelques années, l'un des plus grands producteurs d'ananas en Afrique de l'ouest. Grâce au Projet d'appui à l'amélioration de la compétitivité de la filière ananas au Togo (Praacofat), lancé le jeudi 17 janvier à Adangbé dans la préfecture de Gbatopé, le pays peut espérer atteindre cet objectif.



Le ministre (2^e à gauche) et les représentants de UE, de la GIZ et l'ambassadeur d'Allemagne

Le Praacofat est un projet technique allemand et cofinancé par la Coopération allemande et l'Union européenne. D'une durée de 4 ans le projet est financé à hauteur de 3,9 milliards CFA. Il a pour objectif de renforcer la

compétitivité de la filière ananas au Togo et faciliter l'accès au marché pour les petits exploitants agricoles. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 du Plan national de développement (PND 2018-2022) qui vise à développer des pôles de transformation agricole, manufacturier et d'industries extractives. Selon le ministre de l'Industrie et du Tourisme, Yaovi Attigbé Ihou, ce projet va permettre d'améliorer la compétitivité des entreprises de transformation de l'ananas. Les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) pourront bénéficier d'un accompagnement pour la production, la transformation et la commercialisation de l'ananas et de ses produits dérivés. Grâce au Praacofat, a-t-il

ajouté, les organisations intermédiaires de la filière ananas pourront améliorer et élargir la fourniture de services aux micros, petites et moyennes entreprises. Le directeur de la GIZ au Togo, Dr. Markus Wagner s'est pour sa part réjoui de la convergence progressive entre la politique au développement de l'UE et de l'Allemagne. « Nous visons à travers ce projet amplifier la compétitivité des entreprises de transformation d'ananas au Togo », a-t-il déclaré. Le Praacofat va permettre de créer plus de 1000 emplois, d'augmenter le tonnage d'ananas de 50% dans les unités de transformation certifiées, et de 30% la valeur des exportations d'ananas transformés au Togo.

Rachidou Zakari

Tone

L'association AJECC voit le jour

L'association de Jeunes Engagés pour le Civisme et la Citoyenneté (AJECC) a vu le jour le samedi 12 janvier à Dapaong à l'issue d'une assemblée générale constitutive tenue en présence des autorités préfectorales dont l'ancien préfet de Tandjouaré, Djarouri Yempabe. Cette conférence a permis aux membres d'examiner, et d'adopter les textes juridiques devant régir le fonctionnement de l'association notamment les statuts et le règlement intérieur. L'association compte en son sein 7 membres présidée par Monsieur Douiti Pouguiempo pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois et un commissariat au compte. Le but de l'association consiste à sensibiliser les communautés autour des questions de Paix et de développement.

Tsévié

Unafret-Zio en assemblée générale ordinaire

Les membres de la section locale de l'Union Nationale des Fonctionnaires Retraités du Togo de la préfecture de Zio (Unafret-Zio) ont tenu une assemblée ce vendredi 11 janvier à Tsévié. Cette rencontre avait pour but de faire une rétrospective sur les activités menées par leur association au cours l'année écoulée et de dresser un bilan de leur section locale. Le président de l'association, Amouzoukpe Keli s'est plaint du comportement de certains membres qui ne remplissent pas leur devoir de paiement de cotisations mensuelles et ne participent pas aux autres activités de l'association. Il a aussi déploré le manque de soutien des autorités locales et le peu d'intérêt qu'elles ont à l'égard des retraités et par la suite rappelé les membres à la régularité et à plus de solidarité.

Zio

Remise de dons à l'EPP Kpatei d'Aného

Les membres de l'association Made Lin Togo ont procédé à une remise de dons composés essentiellement des nouveaux manuels d'activités de mathématique aux élèves de CP1 et des dispositifs de lavage de mains aux deux groupes de cet établissement le 7 janvier. L'objectif de ce don est d'offrir aux élèves, des moyens et matériels pour l'hygiène de leurs mains, avant chaque repas à l'école. Ceci consiste à éviter les maladies liées au manque d'hygiène. Le préfet de Zio Etsè Kodjo Kadévi a remercié les membres de cette association. Il a ensuite demandé aux élèves et à la population de se laver correctement les mains afin d'éviter le virus Lassa dont les signes ont fait leur apparition au Nord du pays.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

ANALYSE

...remplir une mission. La nomination peut être synonyme de désignation. Cependant, par opposition à élection, la nomination est une opération par laquelle un seul investit une personne d'une fonction. Parlant du Pouvoir Exécutif et de la formation de gouvernement au Togo sous l'égide de la Constitution adoptée par Référendum le 27 septembre 1992, promulguée le 14 octobre 1992 et révisée par la loi n°2002-029 du 31 décembre 2002, la Loi dispose clairement en

son Article 66 que : « Le Président de la République nomme le Premier Ministre. Il met fin à ses fonctions. Sur proposition du Premier Ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions. Le Président de la République préside le conseil des ministres. » Autrement dit, c'est un choix qui n'appelle plus tard à aucune ratification par une autre institution, comme on le verrait sous d'autres cieux. Avec une désignation du Premier ministre, faisant référence au choix de ce dernier par le président, mais en

attendant la ratification par le Parlement, par exemple. Il faut reconnaître que le débat sémantique entre la nomination et la désignation d'un Premier ministre n'est pas constitutionnel. La Constitution chez nous utilise le verbe « nommer » et c'est suffisant.

Maintenant que la messe est dite sur cette question sémantique qui pourrait faire débat, après de « longs jours » d'attentes et de surenchères politiques pour tenter de trouver un nom, une qualité, des compétences, etc. à la personne qui peut endosser

« les charges » de Premier ministre dans le contexte social, économique et politique de l'heure, il serait naïf de croire qu'une compétence isolée l'emporterait sur d'autres. Car, il n'est point besoin de le préciser, l'année 2019 reste une année de grands enjeux aussi bien sur le chantier politique, à la veille de l'année électorale de 2020, mais c'est également, l'année qui doit voir la réussite de l'ambitieux Programme national de développement (PND). Et l'énigme reste entière malgré les nombreux ballons de sonde que des chapelles

politiques envoient.

Il demeure que le président est tenu de choisir le Premier ministre parmi les membres du parti ayant la majorité au Parlement. De l'opinion personnelle, ajoutons que ce Premier ministre doit être en mesure de prendre en charge après avoir reçu un vote de confiance de sa politique générale au Parlement, les questions politiques, sociales et économiques au même titre pour réussir l'équilibre en une année 2019 aussi délicate et sensible.

Dieudonné Korolakina

Poursuite de la session de plein droit Place désormais aux choses sérieuses au sein de la nouvelle Assemblée

Les nouveaux députés élus dans le compte de la 6e législature de la 4e République se retrouvent ce matin pour poursuivre leurs travaux. Après avoir créé la polémique en se faisant désavouer par la Cour constitutionnelle sur l'article 9 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, les députés de la nouvelle législature doivent maintenant accélérer leurs travaux afin de répondre aux nombreux défis auxquels fait face le pays.

La commission en charge de revisiter le règlement intérieur du Parlement a surpris tout le monde il y a quelques jours en proposant la limitation du mandat du président et bureau qui devrait être renouvelé chaque année. Pour Gerry Taama, président du Nouvel engagement togolais (Net), députés dans la nouvelle législature et membre de cette commission, ce renouvellement n'est pas systématique. Toutefois une telle disposition permettrait en cas de besoin de revoir sans difficulté la composition du bureau.

Malgré leurs bonnes intentions et leur volonté de prévoyance, la Cour constitutionnelle, garante du respect de la loi fondamentale du pays a rejeté cette modification. En effet, cette proposition de M. Taama et de ses collègues se révèle plutôt anticonstitutionnelle. Elle s'oppose à l'article 54 qui déclare dans son alinéa 1 : « l'Assemblée nationale et le Sénat sont dirigés par un président assisté d'un bureau. Les présidents et les bureaux sont élus pour la durée de la législature dans les conditions fixées

par le règlement intérieur de chaque Assemblée ». En attendant donc que les députés, s'ils tiennent coûte que coûte à cette formulation, entreprennent une modification de la Constitution togolaise, l'Assemblée nationale togolaise sera dirigée par un seul président assisté d'un seul bureau pour les cinq années à venir. Pour l'instant, les nouveaux représentants du peuple vont se tourner vers d'autres tâches très importantes qui les attendent. Mais avant, ils vont élire le président et le bureau,



André Johnson, président du bureau d'âge

former les commissions et les groupes parlementaires et prendre possession de leurs locaux de travail. La semaine qui commence sera donc déterminante et permettra de relancer les travaux de la nouvelle Assemblée nationale. Comme le reconnaît le président du Net, les Togolais les attendent sur beaucoup de chantiers. Certains compatriotes

reviennent sur la question du foncier, la problématique des loyers, la chefferie traditionnelle, les réformes constitutionnelles et institutionnelles etc... D'autres ne veulent donner aucune chance à cette Assemblée et sont plutôt impatientes de voir de quoi elle sera capable, mais le temps est le seul juge.

Edem Dadzie

Pour bien remplir leur tâche Les députés togolais doivent se faire assister d'attachés parlementaires selon le MJPCST

Plusieurs députés de l'actuelle législature se plaisent à dire que désormais le leitmotiv est de faire la politique autrement. Ils comptent selon leurs propos révolutionner le travail parlementaire. Mais, cela ne se fera pas automatiquement. En dehors du fait que le député lui-même doit être en mesure de cerner les contours de son travail, il est plus que nécessaire qu'il se fasse assister. Le Mouvement des jeunes pour la paix, la cohésion et la sérénité au Togo (MJPCST), leur rappelle cet aspect important de leur travail.

Selon le président du mouvement, Razak Kouatidja, « la tâche qui les attend n'est pas moindre et le peuple est assoiffé des résultats au profit de l'intérêt national. Cela favorisera un lendemain meilleur pour notre pays dans l'optique d'une alternance pacifique. Leur travail bien fait permettra de faire valoir la démocratie, la décentralisation et freiner beaucoup plus la corruption

à tous les niveaux du pays ». En effet, la tâche est colossale, surtout avec les multiples enjeux de l'heure. Apparemment les députés de l'actuelle législature vont devoir travailler plus que les anciens. Les attentes des Togolais sont énormes. « À part les réformes tant attendues par le peuple, ces nouveaux députés doivent faire des propositions de lois sur le plan social (le foncier par exemple),

etc... Nous pensons que si chaque député dispose d'un attaché parlementaire, cela changera beaucoup de choses à l'hémicycle et donnera du contenu au débat parlementaire », déclare Razak Kouatidja. Recruter des attachés parlementaires, des juristes capables d'aider les députés à mieux lire et comprendre les lois et autres textes pour des amendements pertinents, sera d'ailleurs œuvre utile



Razak Kouatidja.

pour la société. Beaucoup de jeunes juristes qui sont au chômage aujourd'hui pourront ainsi trouver du travail. Le MJPCST propose aussi aux nouveaux députés de créer des cabinets dans

leurs circonscriptions électorales afin d'être plus proches et à l'écoute permanente des populations. Voilà des propositions très pertinentes que ne doivent pas négliger les nouveaux parlementaires. Le MJPCST est né suite aux manifestations orchestrées par des partis politiques pour exprimer leur mécontentement face à la gouvernance du pays et à la lenteur dans la réalisation des réformes. Malheureusement, les jeunes qui se font embarquer dans cette aventure sans lendemain, sont les plus grands perdants. Le mouvement a donc pour objectif de cultiver la paix, la citoyenneté, la non-violence et surtout le changement des méthodes de revendication.

La rédaction

RDC / Validation de la victoire de Félix Tshisekedi

Va-t-on vers une guerre de tranchée entre les amis de la RDC et les soutiens de la France ?

Dernière instance habilitée à proclamer les résultats de l'élection présidentielle du 30 décembre 2018, la Cour constitutionnelle congolaise a confirmé, samedi 19 janvier, la victoire de l'opposant Félix Tshisekedi à la majorité simple avec plus de 38% des suffrages exprimés. Au moment où la l'Union africaine émet des doutes sérieux sur la sincérité des résultats, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la SADC, a félicité le nouvel élu et rejoint quelque peu la position du Conseil de sécurité des Nations unies et de plusieurs autres chefs d'Etat africains. Dans la foulée, Martin Fayulu s'auto-proclame président élu et appelle à des manifestations populaires dans tout le pays.

La confirmation de la victoire de Félix Tshisekedi le samedi dernier a ouvert le bal aux prises de position dans cette crise congolaise qui ne dit pas son nom. Une crise qui s'alimente des positions de la communauté internationale apparemment divisée sur la sincérité des résultats de la présidentielle en RDC.

La SADC prend acte, l'UE rejette, l'UA dubitative

Jamais une élection dans ce pays n'avait monopolisé l'actualité sur le continent, à part celle de 2010 en Côte d'Ivoire où la Ceni et la Cour constitutionnelle étaient les principaux acteurs de la crise. En RDC, comme un seul homme, la Ceni et la Cour constitutionnelle

se sont donné le mot pour faire passer l'opposant Félix Tshisekedi à la magistrature suprême du pays. Reprenant presque systématiquement les chiffres attribués à chaque candidat, la Cour a confirmé la victoire de Tshisekedi avec le même pourcentage que celui annoncé par la Ceni : plus de 38%.

Au moment où la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a félicité dimanche 20 janvier, le nouveau président élu, et réitère la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC, l'UE quant à elle, émet encore des doutes sur les résultats, rejoignant la position de la France qui s'était empêchée de convoquer une réunion

du Conseil de sécurité de l'ONU.

Emettant aussi des doutes sur la sincérité des résultats, des chefs d'Etat de l'Union africaine avaient demandé la « suspension » de la proclamation des résultats définitifs de l'élection et avaient souhaité s'entretenir avec le président Kabila et d'autres acteurs. Mais avec la confirmation de la victoire de Félix Tshisekedi samedi dernier, cette visite de très haut niveau a été annulée.

Martin Fayulu président de fait, président de l'UE et de l'UA

Avec la position affichée par la France, l'Union européenne, et l'Union africaine, le candidat Martin Fayulu part désormais sur des soutiens de faits qui lui



Félix Tshisekedi

donnent les moyens de sa future stratégie de lutte. En s'auto-proclamant « seul président légitime » de la RDC, l'opposant Fayulu a bien conscience de la portée de la décision qu'il vient de prendre.

C'est désormais un candidat qui sera écouté car les mouvements de contestation qui vont suivre auront des échos favorables avec cette partie de la communauté internationale qui lui est favorable.

Elu avec plus de 38% des suffrages, les premiers

mois de la gouvernance du 5ème président de la RDC s'annoncent vraiment difficiles. Et si c'était avéré que les résultats lui auraient été attribués, Félix Tshisekedi aurait plus hérité d'« une patate chaude » que d'un fauteuil présidentiel, puisqu'il devrait faire face à deux oppositions : celle de la rue, incarnée par martin Fayulu et les 34% des Congolais, et celle de la coalition au pouvoir, majoritaire à l'Assemblée nationale.

Alexandre Wémima

Sénégal

Déchu de la mairie, écarté de la présidentielle, Khalifa Sall perd son poste de député

C'est la descente aux enfers pour cet édile de la mairie de Dakar, député à l'Assemblée nationale. Alors qu'il venait d'introduire un dernier recours pour contester sa mise à l'écart à la présidentielle de 2019 au Sénégal, l'ex maire de Dakar en détention depuis l'affaire de détournement de deniers publics, vient d'apprendre par la presse qu'il n'était plus député. C'est par un décret signé du président de la République Macky Sall, par ailleurs farouche adversaire à la prochaine présidentielle de février 2019.

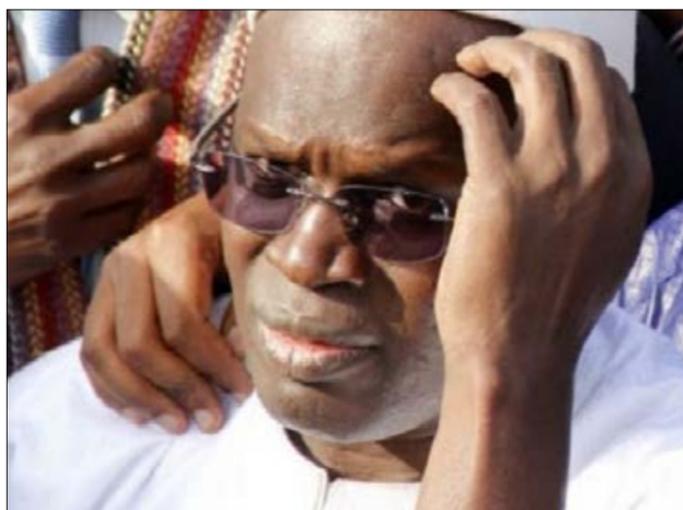
La demande de radiation a été visiblement faite en catimini, elle vient du sommet de l'Etat. Un seul journal de la place, L'As, publie aujourd'hui l'information qui a fuité tard jeudi soir. Le quotidien explique que c'est le garde des Sceaux, Ismaïla Madior Fall, qui a saisi le 11 janvier dernier le président de l'Assemblée nationale en lui demandant d'appliquer la loi suite à la condamnation en appel de Khalifa Sall à cinq ans de prison.

Les autorités déclarent

avoir appliqué la loi en décidant de priver l'ancien maire de Dakar de son mandat de député. Selon les autorités, la radiation de Khalifa Sall n'est que l'application stricte des articles 51 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale et 61 de la Constitution. Ces deux articles disposent que le député qui fait l'objet d'une condamnation pénale définitive est radié de la liste des députés de l'Assemblée nationale, sur demande du ministre de la Justice.

Moustapha Niasse a réuni

le bureau de l'Assemblée ce jeudi. La radiation de Khalifa Sall a été rapidement actée, mais le principal intéressé « n'a pas été informé officiellement de cette décision », indique l'un de ses conseillers qui poursuit « tout est fait pour faire taire Khalifa Sall, nous pensons que le pouvoir cherche à l'évacuer de la prison de Dakar, à l'éloigner avant l'élection présidentielle ». Avec sa radiation de l'Assemblée nationale, Khalifa Sall n'exerce donc plus aucun mandat d'élu.



Khalifa Sall

Les avocats de Khalifa Sall ont toujours la possibilité d'introduire un rabat d'arrêt qui peut annuler la décision de la Cour suprême, laquelle a confirmé le 3 janvier dernier sa condamnation à cinq ans de prison.

C'est d'ailleurs sur cette condamnation que s'est appuyé le Conseil constitutionnel pour rejeter la candidature de M. Sall à la présidentielle du 24 février prochain.

T.M.

Gouvernance économique

Selon la BAD, l'économie togolaise va croître de 5% en 2019

Pour une reprise soutenue de la croissance de l'économie togolaise, la Banque africaine de développement (BAD) préconise la résolution durable de la crise politique. Le pays est sur la bonne voie, car les autorités n'ont cessé de mettre tout en œuvre pour que la crise soit un lointain souvenir.

La crise politique que traverse le Togo ne favorise pas sa croissance économique. Les efforts pour favoriser la croissance économique du pays seront vains si la crise politique perdure. La croissance du PIB devrait atteindre 5% cette année, mais avant le pays doit être stable sur le plan politique. En tout cas c'est ce qu'indique le rapport sur les perspectives économiques en Afrique

2019 publié le 17 janvier dernier. Selon la BAD, « la croissance du PIB réel devrait atteindre 5% en 2019 et 5,3% en 2020, dans l'hypothèse d'une résolution de la crise politique et d'un rétablissement des investissements publics et privés ».

En 2017, l'inflation du pays était négative. Elle a été estimée à 0,4%. Selon la Banque, elle « devrait se maintenir à 1,2% en 2019

et à 2% en 2020 ». Quant au déficit budgétaire, elle devrait s'améliorer cette année selon l'institution. « Le déficit budgétaire devrait s'améliorer et s'établir à 1,6% du PIB en 2019 ». En 2016, il était à 9,6 % avant de chuter à 2,1% en 2017. L'année dernière il est remonté à 6,7%.

Le déficit de la balance courante passera d'environ 7,9% en 2018 à 6,8% en 2019. Le taux



Présentation de l'édition 2018 des Perspectives économiques en Afrique

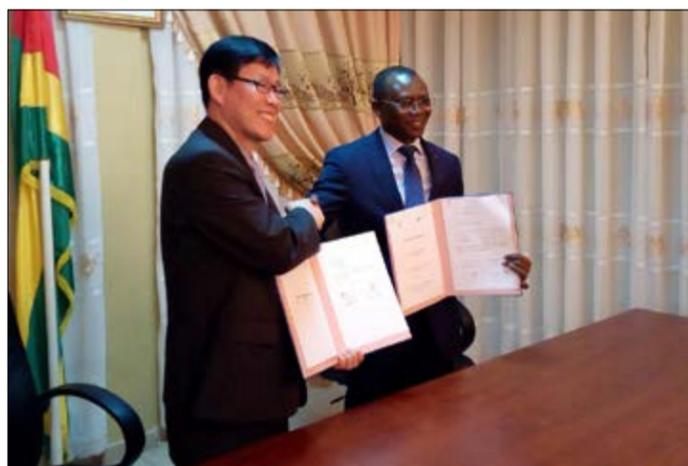
d'endettement devrait commission de l'Union quant à lui passer de 82% du PIB en 2016 sous économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). la barre des 70% en 2019 selon la norme de la

TM et Togofirst

Projet de transformation agro-alimentaire

La Fondation Saemaul apporte son expertise pour la mise en œuvre du projet agropole à Kara

Le gouvernement togolais et la Fondation Saemaul de la Corée du Sud ont signé le vendredi 18 janvier dernier une convention pour le développement de l'agropole de Kara. La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre du Projet de transformation agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo). Un séminaire a permis aux membres du gouvernement de mieux cerner les contours du projet et les solutions proposées par la Fondation Saemaul pour sa mise en œuvre.



La convention a été signée par le président de la Fondation Saemaul (à gauche) et le ministre des Finances (à droite)

Avec cette convention, le Togo bénéficiera de l'expertise coréenne pour la réalisation du projet agropole de Kara. Cette signature marque le démarrage du Projet de transformation agro-alimentaire du Togo.

Pour la réalisation du projet agropole de Kara, le Togo a mobilisé 35 milliards de FCFA. La Fondation Saemaul contribue à hauteur de 2 milliards 700 millions. Le projet a bénéficié également d'un financement de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) qui apportent respectivement un financement de 16 milliards et de 10 milliards. L'Etat togolais débloque une enveloppe de

6 milliards pour la mise en œuvre de ce projet.

Pour l'agropole de Kara, la Fondation Saemaul interviendra sur deux principaux volets notamment le renforcement des capacités et les micro-projets. Le projet sera exécuté dans 10 villages de Kara. Depuis samedi dernier, les experts sud-coréens sont à Kara pour travailler avec les populations de ces 10 villages.

Le projet vise à développer des chaînes de valeur agricole et à réduire la pauvreté. « Ce que recherche le gouvernement, c'est de réduire la pauvreté que ce soit en zone rurale sur le plan national », a souligné le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,

col. Ouro-Koura Agadazi. Il a ajouté que ce projet permettra de renforcer les capacités des communautés afin de favoriser leur développement. « Il faudrait nécessairement renforcer les capacités des communautés à promouvoir leur propre développement en créant des richesses dans leur milieu de résidence pour éviter les exodes », a indiqué M. Agadazi.

Le Projet de transformation agro-alimentaire du Togo répond à l'axe 2 du Plan national de développement (PND 2018-2022) qui vise à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. La vision du chef de l'Etat Faure Gnassingbé est de faire de l'agriculture le socle de l'émergence du Togo.

Le mouvement Saemaul Undong a joué un rôle déterminant pour le développement de la Corée du Sud. Le pays est aujourd'hui la 10ème économie mondiale et ceci sur la base de la promotion du secteur agricole. Le Togo veut donc s'inspirer de cette expérience pour développer son agriculture.

Les agropoles seront développés dans chacune des régions du Togo.

Félix Tagba

Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique

Le secteur privé, un secteur à forte potentialité

Dakar, la capitale du Sénégal a abrité du 17 au 19 janvier dernier la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA). Cette 3ème édition a été placée sous le thème « Emergence, secteur privé et inclusivité ». Plus de 500 participants issus de gouvernements, d'institutions internationales de développement, d'universités, d'entreprises du secteur privé et de la société civile, ont participé aux travaux.



Le président Macky Sall à la conférence

La Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA) a pour objectif d'accompagner les dynamiques de transformations structurelles dans les pays émergents, en se basant sur une mutualisation des expertises et bonnes pratiques. Cette 3ème édition a permis de proposer des solutions pratiques pour les plans d'émergence en Afrique, à travers un engagement du secteur privé.

Dans son discours d'ouverture, le président sénégalais Macky Sall a indiqué que « la quête de l'émergence procède ainsi d'une vision à long terme et d'un engagement qui traduit cette vision en actes. Croire en nous-mêmes, définir nos propres priorités, engager nos ressources et notre intelligence, mobiliser des partenariats mutuellement bénéfiques. Voilà ce que doit être notre quotidien pour forger par nos propres mains le destin d'une Afrique prospère et émergente ». Pendant les trois jours de travaux, la directrice régionale du Pnud pour l'Afrique a présenté les enseignements et les défis de la promotion de champions nationaux en Afrique.

La Conférence internationale sur l'émergence en Afrique a été initiée en 2015 pour « aider les pays africains à appliquer leurs plans d'émergence en mettant leur expertise en commun et en partageant leurs expériences et leurs meilleures pratiques ».

F.T.

Accident vasculaire cérébral

Ce qu'il faut savoir sur cet accident qui tue sans blesser

Les informations ont révélé que depuis quelques semaines, le président gabonais Ali Bongo, est victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC). L'AVC est la cause la plus répandue de handicaps à l'âge adulte. Pourtant, des études démontrent qu'il est aujourd'hui possible de prévenir, traiter et gérer les attaques cérébrales, en agissant sur les principaux facteurs de risque, à savoir: l'hypertension artérielle, le diabète, l'obésité, le tabagisme et la consommation nocive d'alcool. Dans ce dossier, Togo matin nous fait entrer dans l'univers de cet accident cérébral en évoquant ses manifestations, ses modes de préventions et guérison.

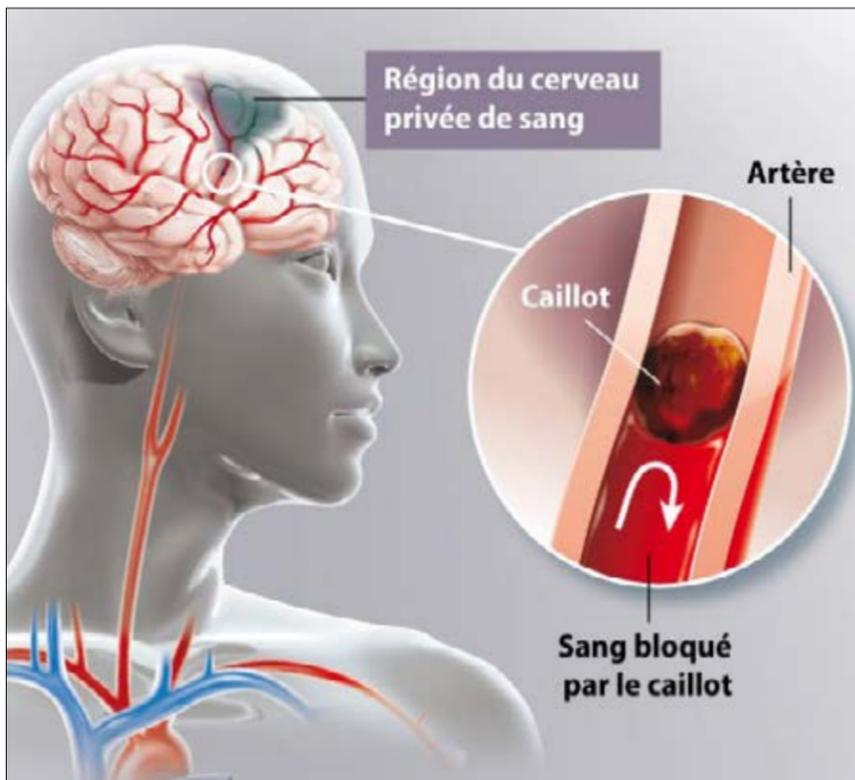
L'AVC, accident vasculaire cérébral est le plus souvent, causé par un caillot de sang qui bouche une artère cérébrale. Le sang ne peut alors plus passer et en conséquence, il n'apporte plus d'oxygène. Toutes les cellules que l'artère alimentait meurent donc par manque d'oxygène. Il est donc très important de déceler au plus vite un AVC afin que la zone touchée soit "débouchée" au plus vite, pour que les séquelles soient le moins nombreuses

possible. Selon la société française neuro-vasculaire, l'AVC est une des principales causes de mortalité au monde. Il est un fardeau pour tout le monde. Première cause de mortalité chez les femmes, avant même le cancer du sein. Il est aussi en pole position de cause du handicap chez l'adulte et deuxième responsable de démence après Alzheimer. D'ici 2030, le nombre de décès dus à un AVC est estimé à 7,8 millions.

apparus subitement, peuvent disparaître dans les minutes ou les heures qui suivent. Il s'agit alors de signaux d'alerte qui doivent être pris au sérieux. On remarque une augmentation du nombre d'AVC chez les jeunes adultes. S'il représente moins de 01% chez les mineurs, il ne cesse d'augmenter chez les plus de 35 ans. La population la plus

touchée est de sexe féminin. Avec des facteurs en particulier comme l'association de la pilule contraceptive et du tabac. Elles connaissent par ailleurs des périodes à risque lors de la grossesse, la ménopause, la dépression et le stress psychosocial auxquels les femmes sont statistiquement plus exposées que les hommes.

Des signes qui ne trompent pas



Une hémiparésie droite ou gauche (paralysie d'un côté du corps). Des troubles du langage, des fourmillements ou des picotements d'un côté du corps, du visage ou d'un seul membre. Une paralysie faciale, un flou visuel, des vertiges

avec démarche ébrieuse (la personne ne marche pas droit). Une douleur très intense et de façon subite à la tête. Ces signes peuvent apparaître à tout moment, même la nuit.

De même, ces signes qui sont

La possibilité d'effectuer un bilan neurologique chez soi

Faites lever les bras à l'horizontale de la personne pendant au moins 10 secondes. Si la personne ne bouge pas, ou peine à tenir la position alors qu'auparavant, elle en était capable, c'est qu'elle a un déficit. Procédez au même exercice pour ses jambes. Touchez l'un après l'autre, les avant-bras de la personne puis ses jambes. Si elle ne ressent pas votre main de la même façon sur les deux bras ou les jambes, c'est qu'elle souffre de troubles de la sensibilité. Faites parler la personne et demandez-lui de prononcer une phrase simple. Si elle s'embrouille et n'y parvient pas, c'est qu'elle souffre de troubles de la parole. Faites sourire la personne. Si son sourire est déformé (un seul côté ne se lève), c'est qu'elle a

une paralysie faciale.

À moins d'être un secouriste chevronné, il vous sera difficile d'aider la personne aux prises avec un AVC. Vous pourrez toutefois lui demander de sourire, de lever les deux bras ou de prononcer une phrase très simple. Si la personne en est incapable, placez-la en position latérale de sécurité (PLS) et composez immédiatement le numéro des secouristes. Le patient a plus de chances de récupérer s'il est vu rapidement par un médecin. La position latérale de sécurité est une position où la victime est placée sur le côté, tête en arrière, bouche ouverte et dirigée vers le sol. Ainsi, sa langue ne peut plus tomber dans sa gorge et ses vomissements s'écoulent librement sur le sol.

L'Europe, un continent exposé

En 2016, on enregistrait plus de 1.000 hospitalisations et 220 décès dus aux maladies

cérébro-vasculaires au Luxembourg, faisant de l'AVC la 5ème cause de décès au sein de



La radiographie montrant un cerveau atteint d'AVC

notre population. Les séquelles qu'il laisse, telles que la paralysie d'un côté du corps, des troubles du langage, de la vue, de la marche, constituent un fardeau lourd tant au niveau du patient que de la famille. Pour limiter les séquelles, il est important de reconnaître les symptômes et de se rendre aux urgences au plus vite, car les traitements ne sont efficaces que dans les premières heures. Les conséquences psychosociales, suite à une perte d'autonomie due à un AVC, sont considérables: nécessité de soins à domicile ou dans un foyer, perte du travail, problèmes financiers, isolement social, dépression, problèmes sexuels, etc. Mais l'AVC n'est pas une fatalité à laquelle on doit se résigner. Il y a le combat des équipes médicales et professionnelles qui sauvent chaque jour des vies, les efforts des chercheurs, cliniciens et scientifiques, qui reculent sans cesse les limites des

connaissances et ouvrent la voie à de nouvelles prises en charge, l'éducation et la formation de la population qui progresse vers une meilleure conscience des facteurs de risque et des gestes qui sauvent.

Aussi, dans sa politique de santé publique, visant à "une meilleure coordination entre les prestataires et les établissements et une véritable continuité entre la promotion de la santé, la prévention, les soins, la réhabilitation et l'accompagnement autour des besoins du patient", le ministère de la Santé attache une importance accrue au développement de la collaboration avec les différentes associations thématiques de patients émanant de la société civile pour mettre en place des campagnes de prévention et pour affiner les modalités et filières de prise en charge pour certaines maladies spécifiques.

Le Togo n'est pas épargné

Selon l'étude Steps 2010 de l'OMS, effectuée au Togo en 2010 avec la participation du ministère de la Santé et le département des maladies non transmissibles (MNT) de la division de l'épidémiologie, entre 2000 et 2010 à Lomé, le taux de mortalité des AVC est de 26,9%. Longtemps considéré comme une pathologie des personnes âgées (entre 55 et 60 ans), l'AVC constitue de nos jours la principale cause de mortalité brutale de la jeunesse.

et surtout le contrôle de l'alimentation.

Le Programme national de lutte contre les MNT a lancé sur le site de la foire de Noël à Lomé une campagne de dépistage volontaire et gratuite. Trois personnes sur cinq meurent des suites de maladies non transmissibles (MNT) dans le monde, telles que les cancers, les cardiopathies et le diabète. Selon les estimations de l'OMS, les décès dus aux MNT vont



Moustafa Mijiyawa, ministre de la santé

7% des Togolais adultes sont potentiellement exposés à un accident vasculaire cérébral (AVC). La prévalence de l'hypertension est de 19% et celle du diabète de 2,4%. La prévention passe par un mode de vie sain, l'arrêt du tabac, réduction de la consommation d'alcool, la pratique régulière d'une activité physique

augmenter de 17% au cours de la prochaine décennie. En Afrique, l'OMS estime que l'augmentation sera de 24% sur la même période. 3000 personnes seront examinées en moins de 10 jours. Ce dépistage vise à prévenir ces maladies et à enclencher une prise en charge précoce.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MONKIOSK.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

AVIS DE DECES

EN MEMOIRE DE NOTRE CHERE ET REGRETTEE

Doïse Sohoïnde Dorcas dite Yaovino

Rappelée à Dieu

le 24 Octobre 2018 à Lomé

dans sa 88^e année**Programme des cérémonies****Mardi 05 Février et Mercredi 06 Février 2019:**Présentation de condoléances à Djifa-Kpota de 18h à 20h,
Maison HOGLONOU sise derrière le côté Est du marché de Djifa**Vendredi 08 Février 2019****Veillée:** à partir de 20h à l'aube,
Lieu: Hounakopé, Afagnan-Gblétta
(Bas-Mono Togo)**Samedi 09 Février 2019****Lieu:** Inhumation au cimetière
familial Afagnan Gblétta
(Bas-Mono), Togo
Heure: A partir de 08h30*La famille vous remercie***Traduction**Avez-vous un texte, un document, un
diplôme à traduire?

Plus de soucis, contactez:

Africa Translate Consulting.

Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43

E-mail: dhoglonou@africatranslate.com

**HISTOIRE DRÔLE**

J'ai eu crevaison aujourd'hui et je suis allé chez un vulgarisateur. Le Patron était assis et l'apprenti a desserré et a enlevé la chambre à aire et le patron lui demande en Yorouba : " IFO MINLO NI ? " (C'EST COMBIEN DE TROU ?) Et l'apprenti répond, " AKAN NI " (C'EST UN SEUL TROU), et il continue " CHÉ KI'N FI MINTA KOUN NI ? (QUE J'AUGMENTE TROIS TROUS OU BIEN ?) " MA maman est YOUROUBA et mon papa ANAGO. Imaginez la suite de ctte histoire

Photo du jour

Commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME**CONCORDE** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43**FRUITS ET LEGUMES****MARCHE ABATTOIR** (Juste en face du Super Marche Le Champion)**MARCHE DE GOYI SCORE** (Juste en face du Super Marche RAMCO)**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscaïns), Tél: 91 81 25 38**DANSE ET COURS DE ZUMBA**

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19

COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90**COURS DE ZUMBA**: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30**COURS DE ZOUMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86**AVIATION****AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99**Pharmacies de garde de Lomé du 14 au 21 / 01 / 2019**

St ANTOINE	1048, Avlibération	22 21 29 64
CENTRE	46, Rue de la Gare	22 21 83 30
N-D de MEDJ	Bd du 13 Jan	22 35 20 02
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	96 32 97 60
KODJOVIKOPE	Av. Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
ISIS	NUKAFU Gapkpoto	70 44 83 87
YEM-BLA	258, Av. Akéï	22 26 76 51
HEDZLANAWÉ	HEDZLANAWÉ	22 26 49 61
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
CITRUS	Attiégou Yayrakomé	70 44 59 24
PHARMACIE	2000 BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ELI-BERECAL	Adidogomé,	99 91 13 42
LA REFERENCE	Madiba	22 51 12 12
BONTE	Route SEGBE,	93 95 80 78
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalepédogan	70 43 15 49
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
OSSAN	carrefour AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito,	70 42 37 72
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
ESPACE VIE	Agoè Logopé,	99 85 89 07
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito,	70 42 34 64
TAKOE	Zongo	22 34 03 42
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Exposition / IFT

« Tranes-Missions » de Fuss

« Tranes-Missions », tenue le 17 janvier dernier, est la première exposition de l'année 2019 à l'Institut français du Togo. L'artiste Benoît Fuss à travers cette exposition « Tranes-Missions », parle de la culture africaine. Au travers de ses œuvres, Benoît Fuss expose sur la richesse africaine (sol, bois, tradition, dialecte, etc.).

De son parcours tumultueux et plein de rebondissement ; l'artiste a touché à presque tous les domaines de l'art plastique, mais aujourd'hui, il semble avoir trouvé ses marques dans la sculpture monumentale.

Ancien élève du célèbre Paul Ahyi, Benoît Fuss a réussi à imposer son nom dans le très sélect géronte des grands artistes africains en arts plastiques, sculpture monumentale et décoration. En effet, les édifices, carrefours et ronds-points de ville de Lomé à l'instar du buste de Léopold Sédar Senghor, Œuf renversé, le

monument de la République portent désormais la signature de Benoît Fuss.

Au cours de l'exposition dénommée « Tranes-Missions » qui court jusqu'au 17 mars prochain, il n'est pas question de parler de ses œuvres, mais il s'agit notamment de réfléchir ensemble avec l'artiste sur la culture africaine.

Justement, la colonisation avec sa fameuse théorie des 3C (Christianiser, Civiliser, Coloniser) a donné un coup dur à la culture du continent noir. Aussi la civilisation africaine a-t-elle pris un choc, au point où avec la modernisation et

la mondialisation, l'Africain est plus poussé à diaboliser sa tradition toute entière. L'Africain semble perdre son repère.

Cependant, à travers ses œuvres comme « Transmissions de savoirs » et « Transmission de biens conflit terriens », l'artiste veut que chaque génération prenne ses responsabilités. En Afrique, la transmission a une grande place dans les sociétés. Ainsi, c'est le rôle de la génération antérieure de transmettre des connaissances (danse, conte, chants populaires) à la génération postérieure. Il lance donc un appel avec



Fuss et quelques visiteurs lors de l'expo

« Transmissions de savoirs » aux personnes âgées à transmettre du savoir aux jeunes afin que la culture africaine se pérennise. Quant à l'œuvre « Transmission de biens conflit terriens », elle nous interpelle sur les conflits terriens dans nos sociétés. Jadis, les terres s'héritent

par amitié ou fraternité mais aujourd'hui, il faut dépenser toute une fortune pour avoir une terre. Avec ces conflits terriens, le pot mérite d'être remué. Qu'est-ce que deviendrait la génération future avec ces conflits par exemple ?

Nadia Edodji

Concours littéraire

« Aux impossibles imminents » ou « L'Afrique de mes rêves »

Avez-vous un rêve pour notre cher continent, l'Afrique ? Le concours « Aux impossibles imminents » vous donne l'opportunité, jeunes de 15 à 22 ans de parler de vos rêves. Ce concours est lancé, depuis le 14 janvier dernier, dans le cadre de la « Nuit des idées » qui se tiendra le 31 janvier prochain à l'Institut français du Togo.

La compétition est coordonnée par le rappeur togolais Elom 20ce et Ayi Renaud Dossavi avec la collaboration de la maison d'édition Graines de Pensées.

Au cours dudit concours, les participants sont invités à parler de leurs rêves pour l'avenir de l'Afrique. « En tant que jeune togolais et jeune africain, qu'espérez-vous pour demain ? Comment voyez-vous demain, sachant que tant de choses que l'on croyait encore impossibles, il y

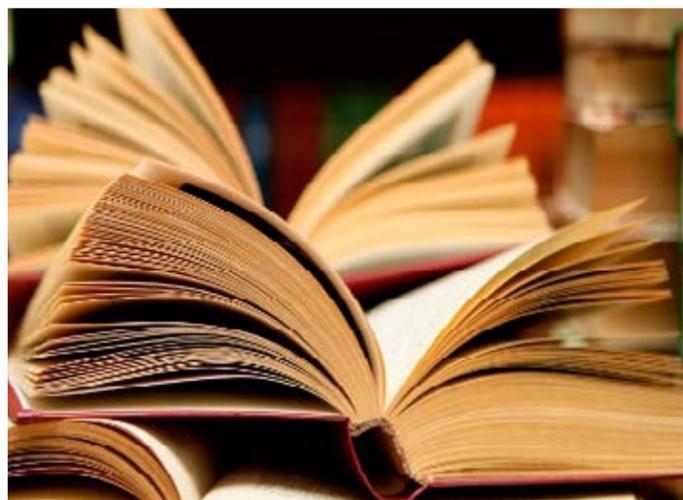
a quelques décennies à peine se sont réalisées et ont largement dépassé les attentes... Et si l'impossible était à portée « demain » ? Ce sont entre autres les questions auxquelles doivent répondre les participants.

En effet, le concours est ouvert aux jeunes élèves résidant au Togo et âgés entre 15 et 22 ans. Les soumissions peuvent être en ewé/mina ou en français. Aussi les participants doivent-ils produire un texte de 500

mots maximum sur leurs rêves pour l'Afrique.

Par ailleurs, les concurrents sont libres de s'inspirer de tous les thèmes qui les inspirent et leur tiennent à cœur vis-à-vis de leur pays et de leur Continent. Les textes peuvent également être sous formes d'essai, d'article ou de création littéraire libre.

Pour toute participation, les candidats sont invités à remplir le formulaire disponible via la page Facebook de l'événement



Livre ouvert

pour leur soumission. La date limite de candidature est prévue le 23 janvier 2019 à minuit (00h00 GMT). Les prix seront décernés

à l'issue des sélections. La remise des prix est prévue pour le 31 janvier lors de la nuit des idées.

Nadia Edodji

Lire

« A la recherche du temps perdu, Tome I » de Marcel Proust. Ed Ligaran. Pp 53-54

« ...Maintenant je n'étais plus séparé d'elle ; les barrières étaient tombées, un fil délicieux nous réunissait. Et puis, ce n'était pas tout : maman allait sans doute venir ! L'angoisse que je venais d'éprouver, je pensais que Swann s'en serait bien moqué s'il avait lu ma lettre et en avait deviné le but ; or, au contraire, comme je l'ai appris plus tard, une

angoisse semblable fut le tourment de longues années de sa vie, et personne aussi bien que lui peut-être, n'aurait pu me comprendre ; lui, cette angoisse qu'il y a à sentir l'être qu'on aime dans un lieu de plaisir où l'on n'est pas, où l'on ne peut pas le rejoindre, c'est l'amour qui la lui a fait connaître, l'amour auquel elle est en quelque sorte prédestinée, par lequel elle sera accaparée, spécialisée ; mais quand, comme pour moi, elle est entrée en nous avant qu'il ait encore fait son apparition dans notre vie, elle flotte

en l'attendant, vague et libre, sans affectation déterminée, au service un jour d'un sentiment, le lendemain d'un autre, tantôt de la tendresse filiale ou de l'amitié pour un camarade. Et la joie avec laquelle je fis mon premier apprentissage quand Françoise revint me dire que ma lettre serait remise, Swann l'avait bien connue aussi, cette joie trompeuse que nous donne quelque ami, quelque parent de la femme que nous aimons, quand arrivant à l'hôtel ou au théâtre où elle se trouve, pour quelque bal, redoute,

ou première où il va la retrouver, cet ami nous aperçoit errant dehors, attendant désespérément quelque occasion de communiquer avec elle. Il nous reconnaît, nous aborde familièrement, nous demande ce que nous faisons là. Et comme nous inventons que nous avons quelque chose d'urgent à dire à sa parente ou amie, il nous assure que rien n'est plus simple, nous fait entrer dans le vestibule et nous promet de nous l'envoyer avant cinq minutes. Que nous l'aimons - comme en ce moment j'aimais

Françoise - l'intermédiaire bien intentionné qui d'un mot vient de nous rendre supportable, humaine et presque propice la fête inconcevable, infernale, au sein de laquelle nous croyions que des tourbillons ennemis, pervers et délicieux entraînaient loin de nous, la faisant rire de nous, celle que nous aimons. Si nous en jugeons par lui, le parent qui nous a accosté et qui est lui aussi un des initiés des cruels mystères, les autres invités de la fête ne doivent rien avoir de bien démoniaque... »

Ghana

Assassinat du journaliste Hussein Suale

Hussein-Suale, un journaliste d'investigation qui faisait partie de l'équipe de reporters infiltrés dirigée par le célèbre journaliste Anas Aremeyaw Anas, qui a fait éclater l'an dernier un vaste scandale de corruption et de matchs truqués dans le football africain, a été abattu par balles, mercredi 16 janvier au soir, alors qu'il rentrait chez lui à Accra, la capitale du Ghana.

En 2018, Hussein-Suale a fait partie d'une équipe dont l'enquête sur la corruption généralisée dans le football ghanéen et international a révélé que plus de 100 arbitres recevaient des pots-de-vin ; elle a abouti à la dissolution pure et simple de la Fédération ghanéenne de football, à l'interdiction à vie de M. Kwesi Nyantakyi, qui

faisait partie du Conseil suprême du sport, organe directeur international de la Fifa et plus de 50 arbitres africains ont été suspendus par la Confédération africaine de football (CAF). Lorsque les résultats de cette enquête anti-corruption ont été rendus publics mi-2018, Hussein-Suale a été la cible de menaces de la part du député Kennedy Ohene



Anbas (masqué à gauche) et Hussein Suale

Agyapong, un homme politique et homme d'affaires ghanéen qui représente Assin Central au Parlement pour le New Patriotic Party. Ce dernier aurait des liens étroits avec des personnes

impliquées dans les cas de corruption évoqués par le journaliste. En mai et juin 2018, M. Agyapong a ouvertement proféré des menaces à l'encontre du journaliste, publié sa photo et fait connaître sa position. Les agissements de l'homme d'affaires ont été condamnés à l'époque par le Comité pour la protection des journalistes et Reporters sans frontières.

Les journalistes ont condamné avec la dernière rigueur l'assassinat du confrère de 34 ans, qui a joué un rôle clé dans la récente enquête d'Anas Aremeyaw Anas.

Source: RFI et Koaci.com

France / Ligue 1

Le PSG étrille Guingamp et prend sa revanche

Battu par Guingamp en Coupe de la Ligue, le Paris Saint-Germain a pris sa revanche le weekend dernier en Ligue 1, décrochant un très large et logique succès à domicile, 9 buts contre 0 contre le même Guingamp ! Mbappé et Cavani y sont allés de leur triplé, Neymar s'est offert un doublé tandis que Thomas Meunier a pris part au festival. Seul point noir, la blessure à la cheville de Marco Verratti.



Les joueurs célèbrent leur victoire

Dix jours après son élimination surprise en Coupe de la Ligue face à Guingamp, le PSG a lavé l'affront. Très vite, les Parisiens ont pris les débats à leur compte faisant courir inlassablement leur adversaire du jour. Malgré la sortie matinale sur blessure de Marco Verratti et une gêne musculaire de Neymar, le PSG a gardé le cap et a joué son meilleur football. C'est fort logiquement que les Parisiens ont ouvert le score par l'intermédiaire de Neymar (11e), servi sur un plateau par Dani Alves.

La domination du PSG ne s'est pas arrêtée là. Grâce à un rythme très dense, les Parisiens ont continué d'écoeurer leur adversaire du soir et s'est ensuivi un véritable récital. Tous les attaquants du PSG se sont joints à la fête. Kylian Mbappé (triplé,) Edinson Cavani (triple) et Thomas Meunier y sont allés chacun de leurs réalisations. Le PSG enregistre un troisième succès de rang en championnat. Les Parisiens comptent désormais 13 points d'avance sur leur dauphin lillois.

Attipoe Edem Kodjo

Football / Le fair-play

Les Togolais s'investissent dans le fair-play de sauvetage

Sur le terrain de Tabligbo, lors de la rencontre entre le club local Arabia FC et Espoir de Zio comptant pour la 10ème journée du championnat national de football de deuxième division, dimanche 13 janvier dernier, le joueur Etsrou Komivi Pascal d'Espoir de Tsévié a sauvé une vie.

Le joueur Aloenouvo Baker qui a reçu un coup sur la tête lors d'un duel aérien s'est retrouvé évanoui après le choc. Ce dernier gisait par terre au moment où le jeu se poursuivait. Le temps de s'en rendre compte, Baker était déjà entre la vie et la mort. Aussitôt, l'attaquant Etsrou Komivi Pascal qui était dans l'autre camp adverse accourut vers le joueur et d'un geste spontané en tirant la langue de son adversaire, a permis d'éviter le pire avant que le joueur Baker Aloenouvo soit évacué dans un premier temps à l'hôpital de Tabligbo, à Tsévié puis dans une clinique à Lomé. Grâce à ce premier geste salvateur du joueur Etsrou Komivi Pascal qui mérite toutes les reconnaissances possibles à l'endroit des autorités sportives du pays, le joueur Baker a eu la vie sauve. Etsrou Komivi Pascal, vient ainsi d'emboîter les pas de son doyen Francis Koné. Le footballeur togolais, Francis Koné avait reçu, le 22 octobre 2017, le prix Fifa du Fair-play pour avoir sauvé la vie du gardien adverse Martin Berkovec au cours d'un match du



Pascal Etsrou

championnat tchèque entre son équipe le FC Slovaco et les Bohemians 1905 Prague. Au milieu de Cristiano Ronaldo, Lionel Messi, Zinedine Zidane et des joueurs du Real Madrid, le Togolais Francis Koné avait été le seul Africain primé lors des Fifa Awards. L'attaquant international togolais, né en Côte d'Ivoire, a reçu le prix Fair-play 2017 pour avoir sauvé la vie d'un adversaire au cours d'une rencontre de championnat

en République tchèque. Si le joueur Etsrou Komivi Pascal d'Espoir de Tsévié, un club de deuxième division, a eu un réflexe tout comme Koné qui a déjà eu à sauver la vie de Berkovec et de celle de trois autres joueurs, ces deux jours togolais ont pu sauver de justesse au total cinq vies. Ainsi ces actions salvatrices méritent toutes les reconnaissances possibles.

Justin Amaah



Recensement de la population togolaise La biométrie au service de l'authentification et de l'identification

Depuis des décennies, les Togolais connaissent le Recensement général de la population et l'habitat (RGPH) qui intervient chaque dix ans. Mais une nouvelle forme de recensement a été annoncée par le gouvernement en Conseil des ministres en avril 2018 et devrait avoir lieu cette année : il s'agit du recensement biométrique de la population. Selon les premiers responsables de cette innovation, le projet est très bien avancé.

Le recensement biométrique fait partie du projet d'identification nationale « e-ID Togo ». Kanka-Malik Natchaba, coordonnateur de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires (CPES), assure que « le projet est aujourd'hui à une phase de pré démarrage. Les études sont achevées, le choix du prestataire est quasiment finalisé et la stratégie est définie par les autorités ». Le recensement biométrique prévoit de doter chaque citoyen

togolais, ainsi que tout résident d'un numéro d'identification unique. Cela devrait permettre de disposer de données plus fiables au service de l'administration. Les actions de développement en faveur de la population pourront mieux porter du fruit. De plus, c'est une avancée notable dans la marche du Togo vers le tout numérique.

La biométrie est la science qui porte sur l'analyse des caractéristiques physiques ou comportementales propres à chaque

individu et permettant l'authentification de son identité. Au sens littéral et de manière plus simplifiée, la biométrie signifie, la mesure du corps humain. On distingue deux catégories de technologies biométriques : les mesures physiologiques et comportementales.

Les mesures physiologiques peuvent être morphologiques ou biologiques. Ce sont surtout les empreintes digitales, la forme de la main, du doigt, le réseau veineux, l'œil (iris et rétine), ou encore la



Une empreinte digitale

forme du visage pour les analyses morphologiques. En matière d'analyses biologiques, on trouve souvent l'ADN, le sang, la salive ou l'urine utilisés dans le domaine médical, pour des investigations criminelles ou même dans le domaine du sport pour le contrôle de dopage. Les mesures comportementales les plus répandues sont la

reconnaissance vocale, la dynamique des signatures (vitesse de déplacement du stylo, accélérations, pression exercée, inclinaison), la dynamique de frappe d'un clavier d'ordinateur, la façon d'utiliser des objets, la démarche, le bruit des pas, la gestuelle. Autant d'éléments qui rentrent dans la biométrie.

Edem Dadzie

Modernisation des infrastructures Le nouveau complexe administratif de Lomé continue d'accueillir ses nouveaux locataires

Le développement d'un pays passe inévitablement par la modernisation des infrastructures de tout genre. C'est ce à quoi le gouvernement togolais s'attèle depuis quelques années déjà. Mais il y a quelques mois, de grands bâtiments ont commencé par sortir de sol dans le quartier Lomé 2. C'est le nouveau complexe administratif en construction avec le soutien de la Chine pour abriter les ministères et services de l'Etat.



Le complexe ministériel

Il y a quelques semaines, le ministère de la Justice avait rejoint le complexe. Selon le site Republicoftogo.com très prochainement, ce sont les ministères de la Santé ; de l'Agriculture ; de l'Enseignement primaire et secondaire qui vont quitter le centre-ville où ils sont logés depuis des années pour s'installer dans ce nouveau complexe. Ces derniers travaillaient dans de vieux bâtiments qui ne

répondent plus aux besoins de l'heure.

Regrouper plusieurs ministères dans un seul complexe permettra sans aucun doute de faire des économies d'énergie, réduire les coûts de fonctionnement et donc aboutir à plus d'efficacité. C'est un projet qui doit assurément connaître un réel succès afin que l'administration togolaise puisse répondre aux

attentes de la population. La poursuite de l'érection de ces bâtiments est aussi à souhaiter parce cela permettra de moderniser l'ensemble du quartier et rehausser l'éclat de la ville de Lomé. Outre les ministères et d'autres services de l'Etat, des sociétés privées pourront peut-être aussi y trouver de l'espace.

Mais, que deviendront les bâtiments en cours d'abandon ? Difficile de le dire. Toutefois, il faut admettre qu'il y a beaucoup de services de l'Etat qui ne disposent pas de locaux dignes de ce nom. Ces anciens bâtiments pourront peut-être leur être cédés. Ou l'Etat pourra les mettre en location. D'ailleurs certains de ces bâtiments ont été loués, donc ils seront tout simplement libérés au profit d'autres locataires. En tout cas, les fonctionnaires en charge de ce volet sauront certainement quoi faire.

Edem Dadzie

Humanitaire Aimes Afrique a célébré ses 14 ans

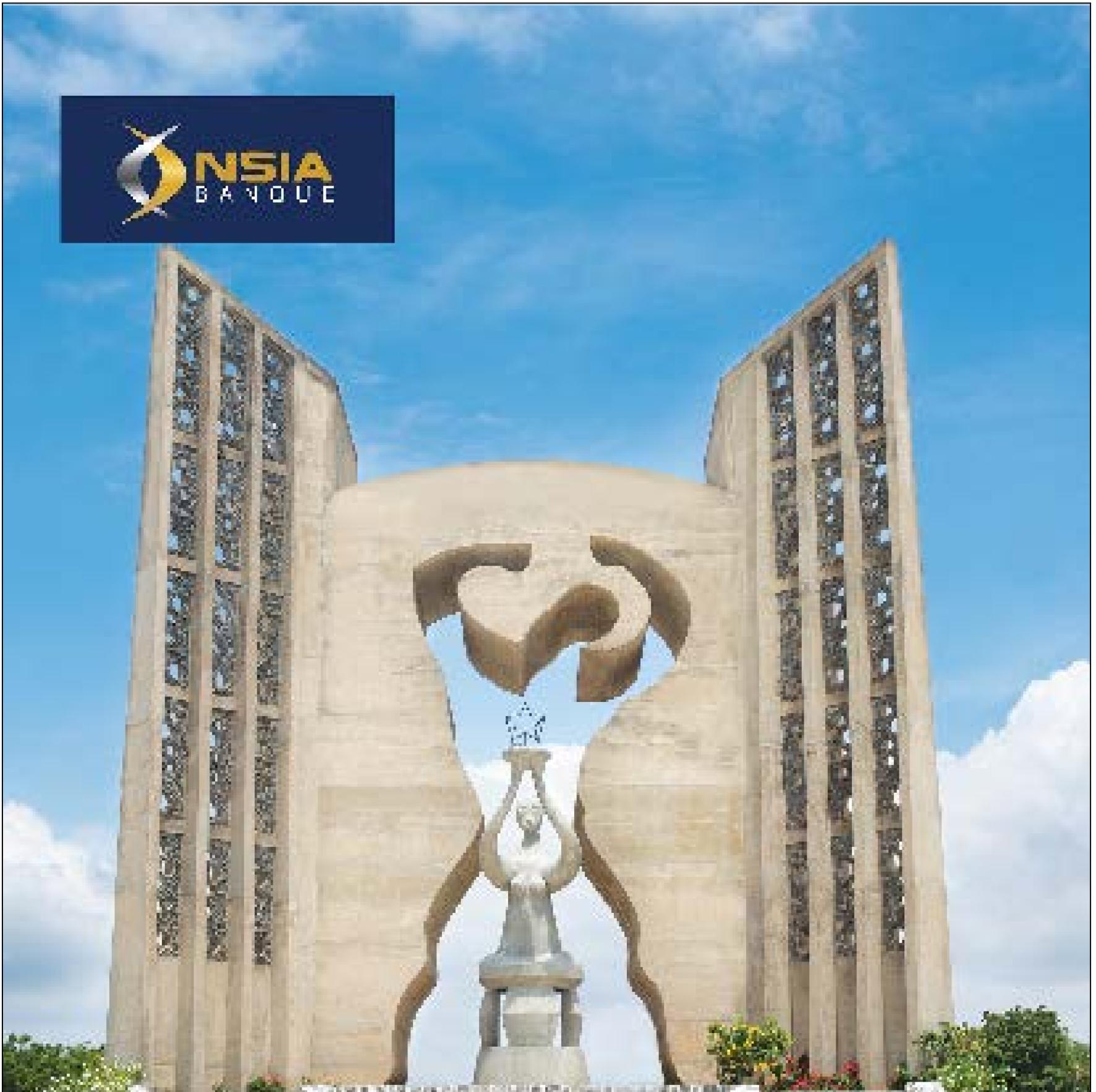
L'ONG Aimes Afrique a célébré le samedi 19 janvier dernier ses 14 années d'existence. C'était lors d'un dîner de gala qui a rassemblé à Lomé, le personnel de l'ONG, ses représentations nationales et honoraires ainsi que des partenaires.

14 ans maintenant que l'ONG Aimes Afrique offre des soins de santé gratuits à des populations des régions à faible taux de pénétration sanitaire. Aimes Afrique, ce n'est pas seulement une histoire de dévouement à la cause humanitaire. C'est avant tout et surtout une équipe, une famille composée de plusieurs acteurs qui jouent chacun à son niveau sa partition pour des prestations de qualité aux populations. Le dîner de gala du samedi dernier était donc à l'image d'un repas de famille.

Le président fondateur de l'ONG était entouré de son personnel et certains représentants de quelques villages ayant bénéficié du projet « Ado Manager » que l'organisation a mis en œuvre cette année. « Ado Manager » est un concours d'assainissement qui vise à promouvoir la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, l'épanouissement de la jeunesse etc. Les gagnants de ce concours ont reçu leurs récompenses au cours du dîner. Il s'agit des villages Djégbakondji, Atalodè et Koumakpoti, respectivement 3ème, 2ème et 1er après délibération du jury. La délégation de Djégbakondi a reçu un trophée et une enveloppe de 250 000 CFA, celle de Atalodè a reçu aussi un trophée et une enveloppe de 500 000 CFA et enfin celle de Koumakpoti, un trophée et une enveloppe de 1000 000 CFA

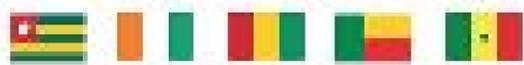
Fondée le 19 janvier 2005, Aimes Afrique est représentée dans divers pays. L'ONG couvre une vingtaine de pays africains avec une représentation locale effective dans 10 pays en Afrique et 5 respectivement en France, Allemagne, Suisse, USA et Japon.

Rachidou Zakari



Votre Banque, avec vous et dans 4 autres pays

NSIA Banque élargit son horizon pour mieux vous servir



+228 22 53 10 01 / 22 53 10 02

Togo: NSIA Banque

NSIA Banque, BP 1521, Le Plateau, Lomé - 00228 - www.nsiabanque.com.tg

NSIA Banque, le vrai visage de la Banque.

À retrouver sur    

